

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

📠 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS - COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoint, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Cédric BOUGON, M. Thierry LÉBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD.

M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Jean-Charles ORVEILLON

M. Laurent TRONEL a donné pouvoir à Mme Malika TOUBLANC

M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN

Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN

Secrétaire de séance : Mme Mauricette DIRR

Objet de la Délibération
n°202111250122

Date de la convocation et d'affichage : 18 novembre 2021

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	22

- AVIS SUR RAPPORT PRIX QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE 2020 : transmis par le SMAEP

Après avoir pris connaissance du RPQS de l'eau potable pour l'année 2020 transmis par le Syndicat Mixte de l'Eau Potable de Caulnes, La Hutte, Quélaron, le Conseil Municipal en prend acte et n'émet pas d'observations.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

